



# MOTO GUZZI CLUB DE FRANCE

## Semi des Blés d'Or Brion

Organise son 2<sup>ème</sup> Rassemblement Moto-Guzzi

Stade municipal de Brion 36110 le : 1<sup>er</sup> 2 et 3 Juillet 2011

**ATTENTION : PLACES LIMITEES A 100 PERSONNES prévoir tente et duvet**

### Vendredi 1<sup>er</sup> juillet

A partir de 14 h00

Accueil des Guzzistes.

Dîner : Barbecue avec une Participation de 5€.

### Samedi 2 juillet

Déjeuner : Barbecue avec une participation de 5€.

Après-midi, convivial entre Guzzistes.

19h00 : Apéritif, avec remise des récompenses.

20h30 : Dîner (agneaux à la broche).

22h00 : Animations.

### Dimanche 3 juillet

A partir de 7h30 Petit déjeuner.

9h30 : Départ de la ballade (50 km environ).

11h00 : Vin d'honneur, domaine apicole de Chézelles.

12h30 : Retour au stade pour le déjeuner.

15h00 : Fin de la manifestation.

**Stand: Moto-Guzzi Ets. GRAMONT MOTOS (concessionnaire Moto-Guzzi M. Barat Bruno)  
9 Avenue Gramont 37 000 Tours ☎ 02.47.66.62.89**

Participation de 40€ par personne comprenant : 2 repas (samedi soir et dimanche midi, vins compris).

Petit déjeuner, plus le cadeau souvenir.

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

*Bonne route autour des blés*

Renseignements : Jean-Pierre Dimoli : ☎ 06.36.57.93.16 - Catherine Vanavermaete : ☎ 06.59.38.90.63 - Jean-Pierre Bourgery : ☎ 06.85.56.37.82 - [motoguzziclub@wanadoo.fr](mailto:motoguzziclub@wanadoo.fr) - [www.motoguzziclub.fr](http://www.motoguzziclub.fr)



**BULLETIN DE PARTICIPATION A RENVOYER AVEC VOTRE REGLEMENT**

**AVANT LE 17 JUIN 2011 DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS**

Aucune inscription ne sera prise le jour du rassemblement

Bulletin à renvoyer à M. DIMOLI Jean-Pierre 5 Route d'Issoudun 36 110 Brion

Chèque à l'ordre du SEMI DES BLES D'OR

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

☎ : ..... @ : .....

Modèle de moto : ..... Année : ..... Age du pilote : .....

Repas du vendredi soir : ..... x 5€ = ..... € Repas du samedi midi : ..... x .....5€ = .....€

Nbr. d'adultes : ..... x 40€ = .....€ Nbr.d'enfants (moins de 12 ans) : .....

**TOTAL :.....€**

Rappel : La journée du samedi comme la ballade du dimanche matin s'effectuera sous la responsabilité individuelle de chacun et ne peut engager la responsabilité des organisateurs en cas d'incident ou d'accident. Outre le respect du Code de la Route par les participants, chaque véhicule devra être en conformité avec les règles de la circulation et assuré par son propriétaire.

**Signature du participant approuvant la note de rappel concernant la ballade du dimanche matin :**